

1. Débitrice: **MEDIACALL Sàrl**, Av. de France 90,  
**1004 Lausanne**

2. Déclaration de faillite: 18.05.2006

3. Suspension de faillite: 09.06.2006

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.07.2006

5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : promotion et vente de tout produit dans le domaine des télécommunications et des branches annexes.

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne

(00175481)